

Analyser et améliorer l'accessibilité cyclable et piétonne des différents équipements

Dans la perspective de travaux d'amélioration, faire une analyse de l'accessibilité cyclable et piétonne des différents équipements des communes : écoles, collèges, gares, salle de concerts, mairies, centre-bourgs.

Actuellement, les déplacements en mode doux sont souvent limités par des « points durs » au niveau du confort et de la sécurité. On peut analyser la qualité d'une voirie, aussi bien pour les piétons que pour les cyclistes et les classer en différentes catégories. Si on assume des distances de 1 km pour la marche et de 3 km pour le vélo en terrain plat comme distance raisonnable pour un accès en mode doux (et souhaitable pour des questions de santé publique), combien de pourcent des habitants peuvent accéder en bonnes conditions à un équipement donné ?

Cette analyse doit être suivie d'un programme de travaux pour la résorption prioritaire des « points durs » et l'amélioration de la continuité des équipements. Dans le passé, trop souvent on a fait du chiffre aux niveaux de kilomètres de bandes ou pistes cyclables. Mais le meilleur équipement peut être dévalorisé s'il y a un passage dangereux obligatoire (route à forte fréquentation, trottoir absent, carrefour dangereux, véhicules stationnés sur la bande cyclable etc.).

Un dernier facteur de gains importants serait une perméabilisation des lotissements aux modes doux qui peut considérablement réduire les distances à parcourir.

J'ai la profonde conviction que le potentiel des gains est le plus important au niveau périurbain en dehors du centre dense de la Métropole.